

**Extrait du Registre des Délibérations
du Comité Syndical
Séance du vendredi 12 juin 2026**

DCS05-2026

Nombre de délégués en exercice

: 57

Quorum requis : 29

Présents : 32

Pouvoirs : 4

Votants : 36

Excusés : 13

Le 12 juin 2026, à 12h30, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain Réseau Ouest Normand, régulièrement convoqué le 5 juin 2026, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 3-1 des statuts du pôle métropolitain, salle F4 719, à l'Hôtel de la CU Caen la mer, sur convocation adressée à ses membres par M. Aristide OLIVIER, Président.

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Aristide OLIVIER, M. Romain BAIL, M. Joël BRUNEAU, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Nicolas JOYAU, M. Pierre SCHMIT, M. SERARD Pascal, Mme Béatrice TURBATTE, Mme Léonie ANGOT HASTAIN (déléguée suppléante), M. Benjamin LEPAYSANT (délégué suppléant)

Communauté Urbaine Alençon : Mme Sophie DOUVRY, Mme Anne-Sophie LEMEE

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Axel FORTIN-LARIVIERE

Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie : M. François AUBEY, M. Christophe PETIT, M. Dany TARGAT

Communauté d'Agglomération de Saint-Lô Agglo : M. Jean-Charles ENOT, M. Jérôme VIRLOUVET

Communauté de Communes Bayeux Intercom : Mme Mélanie LEPOULTIER (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Baie du Cotentin : M. Ludovic SPIERS (délégué suppléant)

Communauté de Communes Cabourg Pays d'Auge : M. Harold LAFAY

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : M. Patrick MOREL

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Arnaud DOLLEY

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : M. Benoît BITON

Communauté de Communes du Pays Honfleur-Beuzeville : M. François CHÂTEAU

Communauté de communes Isigny Omaha Intercom : M. Antoine MOULIN (délégué suppléant)

Communauté de Communes Pays de Falaise : M. Kevin DEWAELE

Communauté de Communes Seules Terre et Mer : M. Marc BREANT (délégué suppléant)

Communauté de Communes Terre d'Auge : Mme Delphine CARVAL-BOULANGER (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Val d'Orne : M. Alix DAUGER

Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de L'Ordon : M. Rémy GUILLEUX

**ELECTION DES VICE-
PRESIDENTS ET
CONSTITUTION DU
BUREAU**

DCS05-2026 : Election des Vice-Présidents et constitution du Bureau

Conseil Départemental du Calvados : M. Ludovic ROBERT

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Emmanuel RENARD (pouvoir à M. Aristide OLIVIER),

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : Mme Aurélie GIGAN (pouvoir à M. Benoît BITON)

Communauté de Communes Val es Dunes : M. Philippe PESQUEREL (pouvoir à M. Patrick MOREL)

Conseil départemental du Calvados : M. Patick JEANNENEZ (pouvoir à M. Ludovic ROBERT)

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération Flers Agglo : M. Hervé BORDERIE, M. Jérémy PREVOST

Communauté de Communes Terres d'Argentan : M. Boris MADEC, Mme Aline DUBOIS

Communauté de Communes Baie du Cotentin : M. Jérôme LEMAITRE

Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau : Mme Nicole DESMOTTES

Communauté de Communes Terre d'Auge : M. Jérémy ROSEAU

Communauté de Communes Val d'Orne : M. Sébastien LEROUX

Conseil Départemental de l'Orne : Mme Paule KLYMKO

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET CONSTITUTION DU BUREAU

Exposé :

Conformément aux dispositions des articles 3-2, 4 et 15 des Statuts du Réseau Ouest Normand, il revient maintenant au Comité syndical d'élire les Vice-Présidents du Réseau Ouest Normand.

Le Bureau est constitué du Président et des Vice-Présidents.

Proposition :

Vu la délibération DCS04-2026 du Comité syndical fixant à 30 le nombre de Vice-Présidents,

Il est proposé de procéder à un vote à main levée, en l'absence de demande de vote à bulletins secrets par au moins un tiers des délégués présents.

Sont proposés :

- 1^{er} Vice-Président : M. Nicolas JOYAU
- 2^{ème} Vice-Président : Mme Sophie DOUVRY
- 3^{ème} Vice-Président : M. Fabrice LEMAZURIER
- 4^{ème} Vice-Président : M. Jérémy PREVOST
- 5^{ème} Vice-Président : Mme Alexandrina LE GUILLOU
- 6^{ème} Vice-Président : M. François AUBEY
- 7^{ème} Vice-Président : M. Philippe PESQUEREL
- 8^{ème} Vice-Président : M. Patrick MOREL
- 9^{ème} Vice-Président : M. Rémy GUILLEUX
- 10^{ème} Vice-Président : M. Arnaud DOLLEY
- 11^{ème} Vice-Président : M. Kévin DEWAELE
- 12^{ème} Vice-Président : M. Harold LAFAY
- 13^{ème} Vice-Président : COUTANCES MER ET BOCAGE
- 14^{ème} Vice-Président : DONFRONT TINCHEBRAY
- 15^{ème} Vice-Président : M. Arnaud TANQUEREL
- 16^{ème} Vice-Président : M. Pascal GIBOT
- 17^{ème} Vice-Président : Mme Véronique LOUWAGIE
- 18^{ème} Vice-Président : M. Ludovic SPIERS
- 19^{ème} Vice-Président : M. Jérémy ROSEAU
- 20^{ème} Vice-Président : M. François CHÂTEAU
- 21^{ème} Vice-Président : M. Denis JOUAULT
- 22^{ème} Vice-Président : M. Patrick THOMINES
- 23^{ème} Vice-Président : M. Emmanuel FLOUVAT
- 24^{ème} Vice-Président : M. Jean-Marie POULAIN
- 25^{ème} Vice-Président : Mme Stéphanie LEBERRURIER
- 26^{ème} Vice-Président : Mme Alix DAUGER

- 27^{ème} Vice-Président : M. Thierry OZENNE
- 28^{ème} Vice-Président : VALLEES D'AUGE ET DU MERLERAULT
- 29^{ème} Vice-Président : M. Ludovic ROBERT
- 30^{ème} Vice-Président : Mme Paule KLYMKO

Vote :

Il est procédé à l'élection des Vice-Présidents. Pour cela, il est proposé de procéder à un vote à main levée, en l'absence de demande de vote à bulletin secret par au moins un tiers des délégués présents.

1^{er} Vice-Président : M. Nicolas JOYAU est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

2^{ème} Vice-Président : Mme Sophie DOUVRY est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

3^{ème} Vice-Président : M. Fabrice LEMAZURIER est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

4^{ème} Vice-Président : M. Jérémy PREVOST est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

5^{ème} Vice-Président : Mme Alexandrina LE GUILLOU est éluE à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

6^{ème} Vice-Président : M. François AUBEY est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

7^{ème} Vice-Président : M. Philippe PESQUEREL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

8^{ème} Vice-Président : M. Patrick MOREL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

9^{ème} Vice-Président : M. Rémy GUILLEUX est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

10^{ème} Vice-Président : M. Arnaud DOLLEY est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

11^{ème} Vice-Président : M. Kévin DEWAELE est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

12^{ème} Vice-Président : M. Harold LAFAY est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

13^{ème} Vice-Président : M. est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : – Votes contre : – Votes pour :

14^{ème} Vice-Président : M. est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : – Votes contre : – Votes pour :

15^{ème} Vice-Président : M. Arnaud TANQUEREL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

16^{ème} Vice-Président : M. Pascal GIBOT est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

17^{ème} Vice-Président : Mme Véronique LOUWAGIE est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

18^{ème} Vice-Président : M. Ludovic SPIERS est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

19^{ème} Vice-Président : M. Jérémy ROSEAU est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

20^{ème} Vice-Président : M. François CHÂTEAU est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

21^{ème} Vice-Président : M. Denis JOUAULT est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

22^{ème} Vice-Président : M. Patrick THOMINES est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

23^{ème} Vice-Président : M. Emmanuel FLOUVAT est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

24^{ème} Vice-Président : M. Jean-Marie POULAIN est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

25^{ème} Vice-Président : M. Stéphane LEBERRURIER est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

26^{ème} Vice-Président : Mme Alix DAUGER est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

27^{ème} Vice-Président : M. Thierry OZENNE est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

28^{ème} Vice-Président : M. est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : – Votes contre : – Votes pour :

29^{ème} Vice-Président : M. Ludovic ROBERT est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

30^{ème} Vice-Président : Mme Paule KLYMKO est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

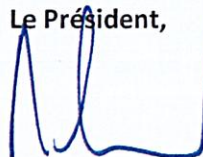
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 36

Enfin, un exemplaire du procès-verbal de séance est envoyé, dès sa signature, pour transmission, au Préfet. Le Préfet en constate la réception sur un registre et en donne récépissé (article R. 118 du code électoral).

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour extrait conforme

Le Président,



Aristide OLIVIER



PREFECTURE DU CALVADOS

26 JUIN 2026

COURRIER